



Conduire des analyses sur les questions de genre en vue d'orienter les processus des Plans nationaux d'adaptation (PNA) :

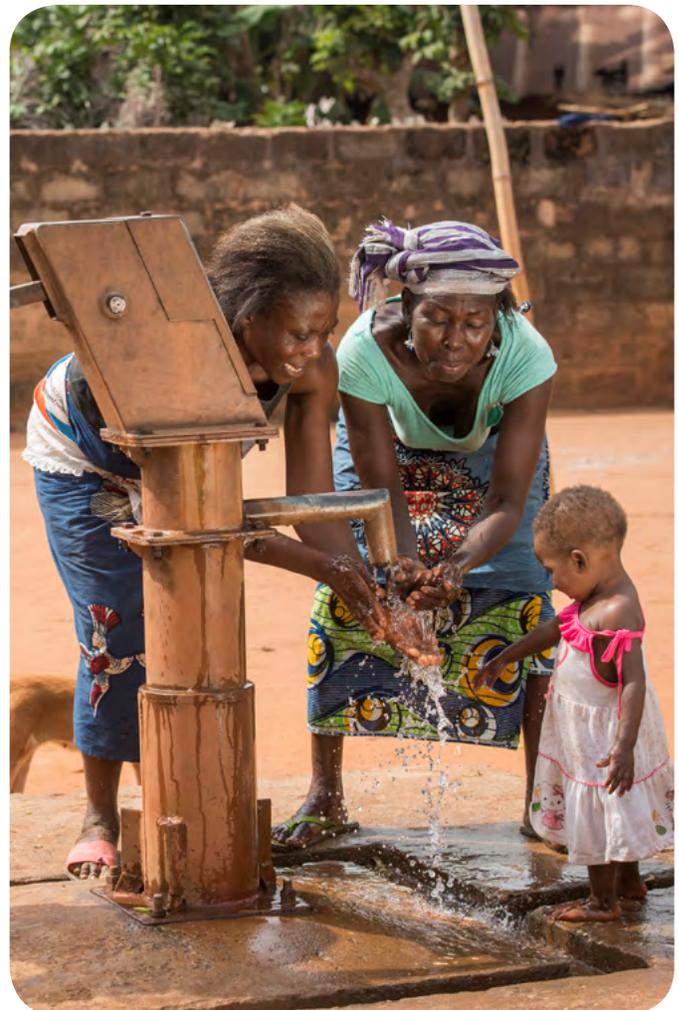
Réflexions de six pays d'Afrique

1.0 Introduction

À mesure que les pays progressent dans leurs processus de Plans nationaux d'adaptation (PNA), ils se focalisent de plus en plus sur les questions liées à l'efficacité, dans le but de mettre en pratique les principes et approches qui ont été mis en avant dans les décisions qu'ils ont prises en vertu de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Il s'agit notamment de l'Accord de Paris, qui appelle à la prise en compte des questions de genre dans les actions climatiques (CCNUCC, 2015) et du Plan d'action pour l'égalité des genres, qui souligne la nécessité d'intégrer la dimension du genre dans les plans et mesures d'adaptation (CCNUCC, 2017). Le processus de PNA, un mécanisme clé qui permet aux pays d'accélérer leurs efforts d'adaptation face aux changements climatiques, offre une occasion majeure de s'assurer que les investissements réalisés dans l'adaptation soient efficaces et durables et qu'ils procurent des avantages équitables aux femmes et aux hommes¹, notamment aux plus vulnérables d'entre eux.

Depuis 2018, le Réseau mondial de PNA a travaillé en collaboration avec les gouvernements de six pays d'Afrique (le Bénin, la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie, la Guinée-Conakry, Madagascar et le Togo) en vue de réaliser des analyses ciblées sur les questions de genre pour orienter leurs

¹ La majorité des documents sur lesquels repose la présente étude emploient une définition binaire du genre, qui se réfère aux sexes masculin et féminin. En conséquence, tout en reconnaissant que le genre s'agit en réalité d'un continuum, nous examinerons principalement les différences entre les femmes et les hommes dans le reste de la présente note d'information.



processus de PNA². Bien que les pays en soient à différentes étapes de la formulation et de la mise en œuvre de leurs PNA, chacun d'eux a eu le sentiment d'avoir atteint un point stratégique pour mener ces analyses afin d'orienter les prochaines étapes du processus. Cette note d'information présente la logique et l'approche que nous avons suivies en soutien à ces analyses portant sur les questions de genre et axées sur les PNA. Elle fournit des informations utiles provenant des analyses, dont les thèmes communs qui en ressortent ainsi que les enseignements qui ont été tirés du processus. En présentant ces réflexions, nous cherchons à démontrer l'intérêt de l'analyse ciblée portant sur les questions de genre pour la promotion de mesures d'adaptation qui répondent aux questions de genre, tout en recensant les enseignements potentiellement utiles pour d'autres pays qui œuvrent pour intégrer la dimension du genre dans leurs processus de PNA.

2.0 Pourquoi a-t-on besoin d'analyses ciblées portant sur les questions de genre pour orienter les processus de PNA ?

L'analyse sur les questions de genre est un outil majeur utilisé dans les politiques et pratiques liées au développement. Elle examine les différences entre et parmi les femmes, les hommes, les filles et les garçons en matière de rôles, de responsabilités et d'accessibilité et de contrôle des ressources. L'analyse sur les questions de genre vise également à comprendre les rôles et les dynamiques de genre, ainsi que leur influence sur les priorités et besoins respectifs des femmes et des hommes. Elle offre une base pour intégrer la dimension du genre dans les politiques, programmes et institutions, en vue de garantir des avantages équitables aux femmes, aux hommes, aux garçons et aux filles (Gouvernement du Canada, 2017 ; Agence suédoise de coopération internationale au développement, 2015 ; Centre de Formation d'ONU Femmes, 2017). Il est essentiel de mener des analyses sur les questions de genre et de les appliquer aux prises de décision pour s'assurer que les processus de PNA répondent aux questions de genre.

Toutefois, notre étude a déterminé que, malgré les efforts déployés par la plupart des pays pour tenir compte de la dimension du genre dans leurs processus de PNA, peu d'éléments indiquent que des analyses sur les questions de genre adaptées au contexte aient été appliquées dans les processus que nous avons analysés. En outre, la focalisation de l'intégration du genre dans les documents de PNA a tendance à être placée sur les femmes uniquement, plutôt que sur les différences entre les femmes et les hommes dans un même contexte. Cela peut déboucher sur des généralisations contre-productives concernant la vulnérabilité particulière des femmes, sans interrogation quant à ses origines et sans reconnaissance des différences entre les femmes ni des raisons pour lesquelles certains hommes peuvent également être vulnérables. En l'absence d'une appréciation plus nuancée des dynamiques de genre et de leurs influences sur la vulnérabilité face aux changements climatiques et sur les capacités d'adaptation, les processus de PNA risquent d'exacerber les inégalités existantes et/ou de ne pas saisir les possibilités permettant de promouvoir une participation et des avantages plus équitables. Cela a des répercussions à la fois pour l'efficacité et la durabilité du processus de PNA. En conséquence, nous recommandons la conduite d'analyses ciblées portant sur les questions de genre en soutien à des prises de décision éclairées dans le cadre du processus de PNA (Dazé & Dekens, 2018).

3.0 L'approche du Réseau mondial de PNA relativement à l'analyse sexospécifique axée sur les PNA

Pour les six pays participant à cette étude, le Réseau mondial de PNA a mené une évaluation rapide de divers aspects afin d'orienter les prises de décision dans le cadre du processus de PNA. La méthodologie spécifique variait d'un pays à l'autre, mais de manière générale elle a impliqué un examen des documents disponibles parallèlement à des consultations avec les parties prenantes par le biais d'entretiens et d'ateliers. Chaque analyse comprenait des communications et une collaboration continues avec l'équipe gouvernementale conduisant le processus de PNA, de façon à ce qu'elle soit aussi ciblée que possible et reliée aux points d'entrée émergents en vue de son application.

² Cette analyse s'appuie sur des analyses sexospécifiques qui ont été réalisées par des ministères dans chacun des six pays partenaires : Ministère de l'Environnement, de l'Écologie et des Forêts de Madagascar, 2019 ; Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts de Guinée, sous presse ; Ministère de l'Environnement et des Ressources forestières du Togo, sous presse ; Ministère du Cadre de Vie et du Développement durable du Bénin, sous presse ; Ministère de l'Environnement et du Développement durable de la République de la Côte d'Ivoire, 2019 ; et Commission pour l'environnement, les forêts et les changements climatiques, sous presse.

Chaque analyse sur les questions de genre comprenait quatre composantes majeures :

1. Une analyse politique et institutionnelle des questions de genre et de l'adaptation aux changements climatiques
2. Une analyse technique examinant les liens entre le genre et les changements climatiques, afin d'identifier des considérations pratiques concernant la priorisation, la mise en œuvre et le suivi et évaluation des mesures d'adaptation
3. Une analyse des répercussions pour le processus de PNA
4. La formulation de recommandations pour le processus de PNA

Ces composantes sont décrites dans les sections ci-dessous.

3.1 Analyse politique et institutionnelle

L'analyse des politiques et institutions pertinentes d'un pays consacrées au développement durable, à l'égalité des genres et aux changements climatiques offre une base pour s'assurer que le processus de PNA repose sur les mandats, systèmes et capacités déjà en place. Elle implique un examen des politiques pertinentes et des liens qui existent entre elles – par exemple, la mesure dans laquelle le genre est intégré dans les politiques portant sur les changements climatiques, et vice versa. Elle évalue également les mécanismes de coordination en place pour soutenir le processus de PNA, ainsi que ceux qui existent pour intégrer la dimension du genre, afin d'aider à identifier les éventuelles synergies et lacunes qu'il faudrait peut-être améliorer ou combler. L'analyse identifie également les principaux acteurs dont les connaissances et capacités leur permettent de soutenir l'intégration de la dimension du genre dans le processus de PNA, ainsi que les initiatives existantes qui pourraient offrir des enseignements utiles ou des points d'entrée que l'on peut utiliser dans la mise en œuvre d'approches d'adaptation qui répondent aux questions de genre.

3.2 Analyse technique

L'analyse technique vise à comprendre les questions de genre dont il faut tenir compte dans la planification, la priorisation et la mise en œuvre des mesures d'adaptation. Elle examine les trois dimensions centrales d'un processus de PNA qui répond aux questions de genre, illustrées à la Figure 1.

Figure 1. Dimensions d'un processus de PNA qui répond aux questions de genre



Source : Dazé & Dekens, 2017.

Pour comprendre ces dimensions, l'analyse examine comment et pourquoi les risques climatiques actuels et futurs affectent différemment les femmes et les hommes. Cela permet de déterminer les différences éventuelles dans les besoins en matière d'adaptation pour les femmes et les hommes, tout en tenant compte d'autres aspects susceptibles d'avoir une influence, tels l'âge, les niveaux de pauvreté, l'appartenance ethnique ou les stratégies de subsistance. L'analyse évalue également les capacités existantes en matière d'adaptation aux changements climatiques et l'impact des inégalités de genre sur ces capacités.

Pour identifier les questions liées à la participation et à l'influence dans les prises de décision, le processus examine l'équilibre du pouvoir décisionnel entre les femmes et les hommes dans les ménages, les communautés et les sociétés. Enfin, pour évaluer la probabilité de répartition équitable des avantages de l'adaptation, l'analyse examine divers aspects tels que l'accessibilité et le contrôle des ressources, la division du travail entre les femmes et les hommes, ainsi que le niveau d'égalité dans l'accès aux informations, aux services et aux opportunités économiques.

3.3 Analyse des répercussions pour le processus de PNA

Les analyses politique, institutionnelle et technique fournissent un aperçu du contexte dans lequel le processus de PNA est mené. La troisième composante de l'analyse examine l'influence de ce contexte sur les possibilités et difficultés en matière d'intégration de la dimension du genre dans la planification et mise en œuvre des mesures d'adaptation. Elle vise à répondre à plusieurs questions, dont les suivantes :

- Le processus de PNA offre-t-il la possibilité de **reformuler** la question de l'égalité des genres ?
- Quelle place les questions de genre occupent-elles **dans les secteurs prioritaires ou options d'adaptation** identifiés dans le processus de PNA ?
- Quelles **questions de genre** doit-on prendre en compte lors de l'identification et de la priorisation des options d'adaptation ?
- Quelles **mesures d'adaptation** peuvent poser des difficultés d'accès pour les femmes ou pour les hommes, que ce soit en termes de participation ou d'obtention des bénéfices qui en découlent ?
- Existe-t-il des questions de genre en matière **d'accessibilité ou de contrôle des ressources** qui pourraient constituer un obstacle à l'adaptation ?
- Les inégalités de genre présentent-elles des obstacles en matière de **participation** à la planification et aux prises de décision en matière d'adaptation ?
- Quels **acteurs** doivent être impliqués dans les processus de planification de l'adaptation afin de garantir que la dimension du genre y soit intégrée ?

Les réponses à ces questions et à d'autres questions pertinentes permettent d'élaborer des recommandations, qui sont présentées dans la section suivante.

3.4 Formulation de recommandations pour le processus de PNA

La composante finale de l'analyse sur les questions de genre concerne la formulation de recommandations pour le processus de PNA dans le pays concerné. Il existe deux types de recommandations : les recommandations liées au processus et les recommandations techniques.

Les **recommandations liées au processus** concernent les modalités de facilitation du processus de PNA et ciblent principalement l'équipe qui en assume la coordination. Elles portent sur diverses questions, dont les dispositifs institutionnels pour le processus de PNA, les besoins en renforcement des capacités pour garantir un processus répondant aux questions de genre et les modalités d'intégration de la dimension du genre dans les stratégies de communication ainsi que dans les systèmes de gestion des données et des informations pour le processus de PNA. L'une des priorités clés ici consiste à identifier des mesures concrètes permettant d'assurer une participation effective des femmes, des groupes de femmes et des organisations qui promeuvent l'égalité des genres dans les processus de planification de l'adaptation. Les **recommandations techniques** portent sur les modalités de mise en œuvre des mesures d'adaptation. Elles concernent tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre des mesures d'adaptation, depuis les ministères sectoriels jusqu'aux organisations communautaires.

Ces recommandations fournissent des orientations permettant de garantir que les investissements dans l'adaptation répondent aux besoins spécifiques des femmes et des hommes et leur apportent des avantages équitables. Elles soulignent les questions de genre qui doivent être prises en compte lors de la mise en œuvre des mesures d'adaptation dans des secteurs spécifiques, y compris l'agriculture, l'eau et la santé. Enfin, les recommandations peuvent comprendre certains aspects liés aux stratégies de financement et aux prises de décision, ainsi qu'au suivi et à l'évaluation du processus de PNA et de ses résultats.

4.0 Thèmes communs provenant des analyses politiques et institutionnelles

Ci-dessous figurent certains des thèmes communs qui sont ressortis des composantes politiques et institutionnelles des analyses sur les questions de genre dans les six pays.

Chacun des pays analysés dispose de cadres juridique et politique sur le genre et/ou les femmes, élaborés pour traiter de l'égalité des genres, offrant un mandat d'intégration du genre dans les processus de PNA. Dans leurs plans nationaux de développement, tous les pays ont déterminé que l'égalité des genres et les changements climatiques constituent deux aspects politiques transversaux prioritaires, sur lesquels repose l'intégration du genre dans leurs processus de PNA. Plusieurs de ces politiques relatives au genre sont en place depuis 25 ans, certaines ont récemment été mises à jour (par exemple, en 2017 en Guinée-Conakry) et d'autres sont en cours de révision.

Les priorités communes identifiées dans les politiques sur le genre dans la plupart des pays sont pertinentes dans le contexte des changements climatiques car elles placent l'accent sur les causes à l'origine des inégalités de genre, ce qui permet ensuite de réduire la vulnérabilité face aux impacts des changements climatiques. De manière générale, ces priorités communes comprennent une meilleure égalité d'accès à l'éducation et à d'autres services sociaux de base, une participation plus équitable aux prises de décision, l'autonomisation économique des femmes et l'intégration d'une perspective de genre. Dans certains cas, par exemple dans celui de Madagascar, la révision de la politique relative au genre offre la possibilité de recadrer le programme en faveur de l'égalité des genres, en redirigeant la focalisation sur les femmes vers les différences et la dynamique entre les femmes et les hommes. Cela indique que les pays disposent d'une fondation politique permettant de s'assurer que la réduction des inégalités entre les genres soit une focalisation explicite de leur processus de PNA.

La mesure dans laquelle les politiques existantes en matière de genre ont aidé les équipes nationales chargées des PNA à formuler les questions de genre dans le contexte du processus de PNA semble limitée. Il existe différentes conceptions et interprétations du «genre» parmi les parties prenantes impliquées dans le processus de PNA. Les politiques relatives au genre sont souvent difficiles d'accès, car elles ne sont pas disponibles sur Internet (sauf pour le Togo) et la sensibilisation aux politiques est limitée parmi les acteurs dont le travail porte sur les changements climatiques. Dans l'ensemble des politiques sur le genre, y compris dans les plus récentes, les références explicites aux changements climatiques, et notamment à l'adaptation, sont largement absentes. En Guinée-Conakry par exemple, la politique nationale révisée de 2017 relative au genre établit que les femmes sont plus touchées par les changements climatiques que les hommes, sans toutefois expliquer comment ni pourquoi. Pour combler cette lacune, la Côte d'Ivoire élabore actuellement une stratégie indépendante portant sur le genre et les changements climatiques. Il est prévu que le processus soutiendra l'intégration de l'égalité des genres dans le processus de PNA autant que l'intégration des changements climatiques dans la mise à jour de la politique relative au genre. De manière générale, bien que le fondement politique soit en place pour intégrer l'égalité des genres, davantage d'efforts seront nécessaires pour s'assurer que les parties prenantes qui se consacrent à l'adaptation en soient informées et qu'elles en reconnaissent l'importance pour le processus de PNA.

L'établissement de liens entre les changements climatiques et l'égalité des genres est nouveau et tarde à être appliqué aux politiques et aux dispositifs institutionnels. Les gouvernements commencent à intégrer les





changements climatiques et l'égalité des genres dans la planification du développement, mais la plupart d'entre eux traitent ces deux priorités politiques séparément. Par exemple, s'il existe des points focaux thématiques sur ces deux questions (climat/environnement et genre) au sein d'un ministère, ils ne mènent pas d'activités conjointes. Les mécanismes permettant de relier les points focaux sont faibles, voire inexistant, tant au sein des ministères et des institutions qu'entre eux. Seules quelques politiques et stratégies sectorielles en matière d'adaptation aux changements climatiques intègrent des préoccupations liées au genre (par exemple, le PNA du secteur de la santé à Madagascar), et leur niveau de mise en œuvre n'est pas clairement établi. Un processus de PNA répondant aux questions de genre peut contribuer à renforcer les liens entre les changements climatiques et l'égalité des genres aux niveaux politique et institutionnel. Cela est d'autant plus important que les pays sont en train d'élaborer leurs cadres juridique et politique sur les changements

climatiques et d'établir des comités interministériels pour les changements climatiques et/ou le processus de PNA – c'est là l'occasion de s'assurer que les liens avec le genre soient intégrés dès le départ dans ces cadres relatifs aux changements climatiques.

Les pays mettent en place l'architecture institutionnelle visant à soutenir l'intégration du genre, mais leurs capacités sont limitées. Tous les pays analysés ont confié à un ministère la responsabilité de coordonner les questions de genre et/ou liées aux femmes, mais il s'agit généralement de ministères plus petits et plus récents dont le pouvoir fédérateur est relativement plus faible. Des dispositifs institutionnels portant sur l'égalité des genres au niveau national ont été créés relativement récemment, et les ressources disponibles relatives au genre sont généralement inadéquates en termes de personnel qualifié et de financements. Par exemple, bien que les effectifs de la Direction guinéenne pour les femmes et la promotion de l'égalité des genres comprennent environ 100 fonctionnaires, très peu d'entre eux disposent de capacités suffisantes pour dispenser des formations sur les questions de genre (Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts de Guinée, sous presse). Outre les ministères qui se consacrent à la dimension du genre, des pays ont établi des points focaux pour le genre (ou des « cellules », « services » ou « unités ») dans d'autres institutions, notamment dans les secteurs de l'agriculture et de l'environnement. Toutefois, ces points focaux pour le genre sont souvent non opérationnels ou inefficaces, et leurs fonctions ne sont pas toujours clairement définies. Ils ont tendance à avoir trop de responsabilités et manquent souvent de ressources humaines, financières et matérielles. Pour le processus de PNA en particulier, cela signifie que l'accès à une expertise et à des ressources pour intégrer le genre demeure difficile, et que des investissements dans le développement des capacités sont nécessaires.

Tous les pays disposent de capacités en matière de genre – principalement dans les secteurs de l'agriculture et de la santé –, mais celles-ci n'ont pas encore été exploitées dans le contexte du processus de PNA.

En outre, tous les pays disposent de réseaux d'organisations non gouvernementales dirigées par des femmes et/ou qui se consacrent à divers aspects tels que la violence domestique, l'autonomisation des femmes, les questions environnementales et l'agriculture. Par exemple, il existe un observatoire du genre et des changements climatiques à l'Université d'Abomey-Calavi au Bénin, et le pays dispose également d'une plateforme pour la participation des femmes dans les instances de décision (PDFID). Madagascar dispose d'une plateforme nationale sur les femmes, le développement durable et la sécurité alimentaire, qui comprend 18 branches réparties dans l'ensemble du pays. La Côte d'Ivoire dispose d'un fonds interprofessionnel pour la recherche et le conseil agricole (FIRCA) qui propose un service spécialisé sur le genre et l'environnement comprenant une plateforme multipartite consacrée au genre et à l'agriculture. En outre, plusieurs gouvernements, dont ceux du Bénin et de la Côte d'Ivoire, ont des observatoires responsables du suivi des mesures en matière de genre. Le Bénin dispose également d'un institut national pour la promotion des femmes, qui

a été créé en 2009 sous l'égide du cabinet du président. S'ils bénéficient de formations adéquates sur l'adaptation aux changements climatiques et sur le processus de PNA, ces spécialistes des questions de genre qui sont déjà en place dans les pays peuvent fournir des ressources et des analyses pertinentes en soutien à l'intégration de la dimension du genre dans les processus de PNA.

5.0 Thèmes communs provenant des analyses techniques

Ci-dessous figurent quelques-uns des thèmes communs qui sont ressortis des composantes techniques des analyses sur les questions de genre dans les différents pays. Il ne s'agit pas d'une synthèse exhaustive des aspects provenant des analyses nationales. En revanche, il est possible d'en tirer des informations utiles qui soulignent l'importance des analyses de genre adaptées au contexte pour déterminer comment intégrer les questions de genre dans les processus de PNA.

La suppression des obstacles en matière d'accès aux services de base aidera à libérer le potentiel des femmes en tant qu'acteurs du changement dans le cadre de l'adaptation. Dans les pays analysés, on observe d'importantes disparités entre les genres dans l'accès à l'éducation, dans le niveau d'alphabétisation et dans les opportunités génératrices de revenus. Par exemple, les données de la Côte d'Ivoire montrent qu'un tiers des filles de 15 à 19 ans ont abandonné leurs études ou leur emploi suite à un mariage précoce ou à une grossesse (Centre de développement de l'OCDE, 2017). Au Togo, il a été estimé qu'en 2015, près de la moitié des femmes adultes étaient analphabètes, contre un peu plus de 20 % des hommes (Banque mondiale, 2019a). La participation aux formations techniques et professionnelles à Madagascar est dominée par les hommes (75 %, données de 2014), à l'exception des cours axés sur le secteur des services (Gender Links, 2015). Compte tenu de ces disparités, les femmes et les filles sont défavorisées lorsqu'il s'agit d'accéder aux informations, de participer aux processus de planification et de décision et d'investir dans les mesures d'adaptation. Afin que les femmes réalisent leur potentiel en tant qu'acteurs du changement dans l'adaptation, ces disparités doivent être comblées par des investissements dans des services de base qui sont ciblés et qui répondent aux questions de genre.

Les stratégies d'adaptation sectorielles doivent couvrir l'éventail complet des activités dans le secteur, en tenant compte des différents rôles qu'assument les femmes et les hommes. De nombreux pays adoptent une approche sectorielle dans le cadre de la planification de l'adaptation, en identifiant les options d'adaptation dans les secteurs déterminés comme étant particulièrement vulnérables aux changements climatiques. Selon notre analyse, il existe d'importantes différences dans les rôles que les femmes et les hommes assument généralement au sein de ces secteurs clés dans les différents pays. Par exemple, dans le secteur agricole en Côte d'Ivoire, la majorité des producteurs de subsistance sont des femmes et, de leur côté, les hommes se chargent des cultures commerciales telles que le cacao (Ministère de l'Environnement et du Développement durable de la République de la Côte d'Ivoire [MINEDD], 2019). En Éthiopie, les femmes représentent moins de 10 % de la main-d'œuvre dans les secteurs de l'agriculture industrielle, de la sylviculture et de la pêche (Office central de la statistique et Banque mondiale, 2014), bien qu'elles soient souvent responsables des cultures de subsistance qui nourrissent leurs familles (Alebachew, 2001). De même, dans le secteur de la pêche au Bénin, l'analyse a déterminé que les hommes sont généralement chargés de la pêche et que les femmes assurent le fumage et le séchage du poisson pour le préparer à sa vente sur le marché (Egbetowokpo, Adjakpa, Houndénou et Houssou, 2015). Afin d'élaborer des stratégies d'adaptation robustes et inclusives pour ces secteurs, les pays doivent pouvoir apprécier l'éventail complet des activités qui seront impliquées (tant formelles qu'informelles) et déterminer à qui incombe la responsabilité de ces activités et quels sont les besoins en matière d'adaptation, en tenant compte des différences de genre dans les rôles, les responsabilités et les opportunités au sein du secteur.

Il est nécessaire de comprendre l'impact de la migration sur la dynamique entre les genres pour orienter la planification de l'adaptation. Dans les pays examinés, la migration est une stratégie importante, que ce soit en tant que pratique de subsistance traditionnelle, en tant que moyen pour assurer les revenus des ménages ou en tant que mécanisme d'adaptation lors de périodes de pénurie, y compris celles qui découlent des aléas et changements climatiques. Dans chacun de ces cas de figure, la dynamique entre les genres joue un rôle dans la décision de migrer et influence les effets de cette décision sur la ou les personnes qui migrent et sur celles qui restent. En Côte d'Ivoire, on a observé des changements dans la zone de culture du cacao et un allongement de la période entre les récoltes, ce qui

a entraîné une hausse de la migration des hommes en quête d'activités génératrices de revenus. En conséquence, les femmes qui sont restées assument un fardeau plus lourd (MINEDD, 2019). Selon des recherches menées en Éthiopie, du fait que les femmes endossaient plus de responsabilités suite à la migration d'hommes faisant partie de leur ménage, leur pouvoir décisionnel quant à la direction de leur ménage augmentait également (Camfield et al., 2018).

Les femmes demeurent sous-représentées dans les prises de décision dans les secteurs vulnérables face aux changements climatiques, affectant le degré auquel les mesures d'adaptation pour ces secteurs répondront aux questions de genre. Les analyses des pays ont révélé l'existence de disparités en matière de participation des femmes aux prises de décision à plusieurs niveaux. En Guinée-Conakry par exemple, il a été déterminé que les besoins des agricultrices ne sont généralement pas reflétés dans les mécanismes communautaires de gestion des systèmes d'irrigation, notamment parce qu'elles ne sont pas impliquées dans les processus pertinents de planification et de décision (Ministère de l'Environnement, de l'Eau et des Forêts – MEEF, sous presse). Des données de Madagascar ont montré que les femmes occupaient très peu de postes dans le secteur public, ne représentant que 6 % des décideurs de l'échelle communautaire à l'échelle nationale (Banque africaine de développement, 2017). De même, au Bénin, seulement 22 % des postes décisionnels dans le service public sont occupés par des femmes, un pourcentage qui diminue à mesure que l'on s'élève dans l'hierarchie (Programme des Nations Unies pour le développement, 2013). Bien que ces statistiques ne soient pas spécifiques aux changements climatiques ni aux secteurs connexes, elles soulignent les disparités à combler en matière de représentation afin que la participation aux prises de décision soit paritaire.

Outre l'agriculture, l'eau et la santé, il convient d'accorder également une attention accrue aux questions de genre pour d'autres secteurs prioritaires dans le cadre de l'adaptation. Lors de la conduite des analyses, il n'a pas été très difficile de trouver des informations sur les différents impacts des changements climatiques en fonction du genre dans les secteurs de l'agriculture, de l'eau et de la santé. Même si peu d'études spécifiques sur les impacts climatiques ont été réalisées, il existe des informations sur le contexte du genre dans ces secteurs, ce qui permet d'analyser les dimensions du genre dans le cadre de l'adaptation. Toutefois, en ce qui concerne les secteurs urbain, du transport et des infrastructures, moins d'informations sont disponibles pour orienter l'analyse sur les questions de genre dans le cadre du processus de PNA. Par conséquent, il s'agit de mener des recherches et analyses complémentaires dans ces secteurs pour orienter des prises de décision concernant l'adaptation et qui répondent aux questions de genre. Elles sont particulièrement nécessaires dans les pays qui passeront en revue leurs secteurs prioritaires pour l'adaptation aux changements climatiques dans le cadre de la mise à jour de leurs contributions déterminées au niveau national. Par exemple, des discussions sont en cours en Guinée-Conakry, en vue d'ajouter le secteur urbain sur la liste des priorités, étant donné que la moitié de la population vit dans des zones urbaines.

6.0 Enseignements tirés du processus

La présente section fournit quelques enseignements tirés de la réalisation d'analyses portant sur les questions de genre et axées sur le PNA. Ils font ressortir certaines des principales questions dont les gouvernements, ainsi que les partenaires du développement qui les soutiennent, devraient tenir compte lorsqu'ils se lancent dans des analyses similaires.

- **La pertinence d'une analyse sur les questions de genre axée sur le PNA dépend fortement du processus employé pour la mener.** Étant donné que l'établissement de liens entre les changements climatiques et l'égalité des genres est nouveau ou limité dans la plupart des pays, des analyses portant sur les questions de genre et axées sur le PNA peuvent être utiles à plusieurs niveaux pour orienter le processus de PNA d'un pays. Plus précisément, ces analyses peuvent aider les gouvernements à comprendre comment formuler au mieux les questions de genre dans le contexte national ; à recenser les expertises et capacités existantes qui peuvent contribuer à intégrer la dimension du genre dans les processus de PNA ; à identifier les entités et personnes disposant d'une expertise de l'égalité des genres qui ont besoin d'un renforcement de leurs capacités pour s'engager efficacement dans le processus de PNA ; et à proposer des changements à apporter à la composition ou aux procédures des dispositifs institutionnels pour que le PNA améliore l'intégration du genre. Il n'est pas surprenant de constater que l'implication dans l'analyse du point focal chargé du PNA et d'autres parties prenantes participant au processus de PNA est essentielle pour garantir que les acteurs



nationaux s'approprient les recommandations et que celles-ci soient mises en œuvre en fonction des ressources disponibles ou prévues. Un processus d'analyse participatif des questions de genre permet également de sensibiliser les parties prenantes au processus de PNA, aux questions de genre et aux liens existants entre les deux. Il peut contribuer à établir ou à renforcer le lien entre l'équipe responsable du PNA et le ministère chargé des questions portant sur le genre et/ou les femmes.

- **Dans le même ordre d'idées, une équipe d'experts plutôt qu'une seule personne est souvent nécessaire pour mener ces analyses.** Le nombre d'experts internationaux et nationaux spécialisés dans l'adaptation aux changements climatiques (y compris dans les PNA) et dans l'égalité des genres est limité, et ce problème est encore plus important dans les pays francophones. En l'absence d'une compréhension générale du processus de PNA, l'analyse risque également de se focaliser sur les questions de genre liées à l'adaptation aux changements climatiques en général, sans être spécifique au PNA. Selon notre expérience, l'analyse serait mieux assurée par une équipe d'experts spécialisés dans les questions de genre, dans l'adaptation et dans le processus de PNA. Nous avons observé qu'il était utile d'intégrer dans chaque équipe de pays au moins un expert qui a déjà été impliqué dans une analyse similaire dans un autre pays afin de promouvoir l'apprentissage et le renforcement des capacités en matière de méthodologie. Le renforcement des capacités en matière de genre et de PNA au niveau régional, notamment en Afrique francophone, devrait être une priorité des partenaires du développement pour améliorer la disponibilité de l'expertise en soutien à des processus de PNA répondant aux questions de genre.
- **Pour fournir des recommandations utiles, l'analyse portant sur les questions de genre et axée sur le PNA n'a pas besoin d'être un processus compliqué.** L'analyse ne requiert pas l'élaboration ou l'utilisation d'outils complexes. Un cadre commun basé sur des questions d'orientation ciblant différents aspects du processus de PNA a été utilisé comme fondation pour la conduite de ces analyses, en s'appuyant sur les informations, capacités et ressources existantes. Ce cadre a permis de bénéficier d'une flexibilité suffisante pour placer l'accent sur les questions les plus pertinentes, en fonction des points d'entrée identifiés dans le processus de PNA, fournissant ainsi une base pour des recommandations spécifiques et ciblées. En moyenne, et compte tenu de la nature du processus participatif, nous avons observé que les pays doivent prévoir un processus de quatre à six mois pour mener l'analyse.
- **Bien que les informations contextuelles concernant les impacts différenciés des changements climatiques sur les hommes et les femmes soient souvent limitées, il existe toujours une base permettant de mener une analyse sur les questions de genre pour le processus de PNA.** Compte tenu de l'absence fréquente de données et d'informations documentées qui sont à la fois ventilées par sexe, disponibles et accessibles, il est utile de commencer par examiner les informations existantes sur le genre et les femmes (qui n'ont pas nécessairement un lien avec les changements climatiques ou avec la variabilité climatique). Par exemple, les analyses sur les questions de genre menées dans divers secteurs tels que l'eau, l'agriculture et la santé peuvent offrir une base solide pour tenir compte des questions de genre dans le cadre de l'adaptation dans ces secteurs. Il est possible d'extrapoler les conclusions de ce type d'analyse afin d'examiner les répercussions pour l'adaptation aux changements climatiques, en s'assurant que les hypothèses

soient examinées et documentées. En outre, les acteurs locaux, s'ils sont guidés de façon appropriée, peuvent commencer à documenter les impacts climatiques et les capacités en matière d'adaptation sous l'angle des questions de genre en fonction de leurs propres expériences et connaissances.

- **Les pays s'orientent vers un appui dédié à leurs processus de PNA par le biais du Programme de préparation du Fonds vert pour le climat (FVC), qui exige l'intégration de la dimension du genre.**

Cela représente un changement majeur en matière d'appui à l'intégration de la dimension du genre dans les processus de PNA. Le FVC, établi sous l'égide de la CCNUCC, est le plus grand fonds climatique multilatéral et la plus grande source de financements multilatéraux destinés à l'adaptation. En 2016, le FVC a affecté jusqu'à 3 millions de dollars US par pays pour la formulation des PNA, devenant ainsi la plus importante source de soutien financier pour les PNA dans de nombreux pays (Institut international du Développement durable et entreprise d'État allemande pour la coopération internationale, 2017). Tous les pays examinés sont en train d'élaborer leur proposition de fonds pour la préparation du PNA (« NAP readiness ») ou ont déjà soumis leur proposition. À ce jour, sur les six pays analysés, seule la Côte d'Ivoire a reçu une approbation. La prise en compte des questions de genre fait partie des 10 critères employés par le Secrétariat du FVC pour examiner les propositions des pays. Par exemple, la proposition de la Côte d'Ivoire indique que l'unité de gestion du projet chargée de la mise en œuvre de la proposition comprendra une sous-unité responsable des communications et des questions de genre pour veiller à ce que la dimension du genre soit intégrée dans l'ensemble des activités.

Conclusions

Au vu de l'expérience de ces six pays, nous sommes convaincus de l'utilité de la conduite d'analyses portant sur les questions de genre et axées sur le PNA. L'approche – qui allie les composantes politique, institutionnelle et technique – a fourni une analyse contextuelle des questions liées au genre et à l'adaptation ainsi que des recommandations pour orienter le processus de PNA dans les différents pays. Par ailleurs, les processus d'analyse de genre eux-mêmes ont permis de renforcer le niveau de sensibilisation, de promouvoir un dialogue et d'établir des liens entre les acteurs qui se consacrent à l'égalité des genres et ceux dont le travail porte sur les changements climatiques. Lors des dialogues avec les pays, nous avons appris que les processus de PNA comportent de nombreux aspects pour lesquels l'application d'une analyse sur les questions de genre peut être utile :

- Au tout début du processus, pour formuler la question et pour identifier les sources d'information et de connaissances potentielles afin de soutenir l'intégration du genre dans le processus de PNA.
- Lors de l'élaboration des documents de planification de l'adaptation, pour orienter la prise en compte des questions de genre (par exemple, le document de PNA, les directives liées à l'intégration, les stratégies d'adaptation sectorielles).
- Lors de l'établissement de mécanismes de coordination et d'engagement des parties prenantes pour les changements climatiques en général, y compris pour le processus de PNA.
- Lors de la priorisation des options d'adaptation.
- Lors de l'élaboration de stratégies de mise en œuvre pour les mesures d'adaptation prioritaires.
- Lors de l'établissement des stratégies de mobilisation de ressources, pour s'assurer que l'affectation des ressources réponde aux questions de genre.
- Lors de l'élaboration et de la mise en œuvre des propositions de financement, notamment en ce qui concerne les bailleurs de fonds pour qui l'intégration de la perspective de genre est une priorité (y compris le FVC ainsi que de nombreux partenaires bilatéraux du développement).
- Pour orienter l'élaboration de systèmes de suivi et d'évaluation dans le cadre de l'adaptation.

Il est important d'identifier un ou plusieurs points d'entrée dans le processus de PNA au début de l'analyse sur les questions de genre, de façon à ce qu'elle soit ciblée et qu'elle fournisse des recommandations pertinentes et focalisées. Une fois que la fondation a été établie, la nature itérative du processus de PNA offre de nombreuses possibilités pour assurer une intégration des questions de genre plus éclairée et plus complète à mesure que les pays avancent dans le processus.

Références

- Agence suédoise de coopération internationale au développement (mars 2015). *Gender analysis – Principles & elements* (trousse à outils pour l'égalité des sexes). Consulté sur le site <http://www.sida.se/contentassets/3a820dbd152f4fca98bacde8a8101e15/gender-tool-analysis.pdf>
- Alebachew Adem (2001). *Gender, development and migration linkages in Ethiopia*. Ethiopian Development.
- Banque africaine de développement (2017). *Profil genre pays : République de Madagascar*. Consulté sur le site https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Project-and-Operations/Profil_Genre_Madagascar.pdf
- Banque mondiale, 2019a. Données : Togo. Consulté sur le site <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SE.ADT.LITR.MA.ZS?locations=TG>
- Camfield, L., Leavy, J., Endale, S. et Tefera, T. (2018). *People who once had 40 cattle are left only with fences: Coping with persistent drought in Awash, Ethiopia* (présentation PowerPoint). « South Africa: Adaptation at Scale in Semi-Arid Regions Programme (ASSAR) ». Consulté sur le site http://www.uct.ac.za/sites/default/files/image_tool/images/138/AF2018/Presentations/s327_tilahun.pdf
- Centre de développement de l'OCDE (2017). *Examen du bien-être et des politiques de la jeunesse en Côte d'Ivoire*. Paris : Projet OCDE-UE Inclusion des jeunes.
- Centre de Formation d'ONU Femmes (2017). *Glossaire de l'égalité des sexes*. Consulté sur le site <https://trainingcentre.unwomen.org/mod/glossary/view.php?id=151&mode=letter&lang=fr>
- Commission pour l'Environnement, les Forêts et les Changements climatiques (sous presse). *Integrating gender considerations in Ethiopia's National Adaptation Plan (NAP) process: Analysis and recommendations*. Commission pour l'Environnement, les Forêts et les Changements climatiques de la République démocratique fédérale d'Éthiopie.
- Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (2015). *Accord de Paris*. Consulté sur le site https://unfccc.int/sites/default/files/french_paris_agreement.pdf
- Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. (2017). « Projet de décision -/CP.23 : Mise en place d'un plan d'action en faveur de l'égalité des sexes » (FCCC/SBI/2017/L.29). Consulté sur le site <https://unfccc.int/sites/default/files/resource/docs/2017/sbi/fre/l29f.pdf>
- Dazé, A. et Dekens, J. (août 2017). *Un cadre pour des processus de plans nationaux d'adaptation (PNA) qui répondent aux questions de genre*. Réseau mondial de PNA. Consulté sur le site <http://napglobalnetwork.org/wp-content/uploads/2018/06/napgn-fr-2017-framework-gender-considerations-adaptation-planning.pdf>
- Dazé, A. et Dekens, J. (avril 2018). *Towards gender-responsive NAP processes: Progress and recommendations for the way forward* (Vers des processus de PNA qui répondent aux questions de genre : progrès et recommandations pour la marche à suivre). Réseau mondial de PNA. Consulté sur le site <http://napglobalnetwork.org/resource/towards-gender-responsive-nap-processes-progress-recommendations-way-forward/>
- Egbetowokpo K. M., Adjakpa T. T., Houndenou C. et Houssou C. S. (2015). *Facteurs de la dynamique des écosystèmes marins et côtiers dans la commune de Grand-Popo au Bénin*. Consulté sur le site <https://vertigo.hypotheses.org/1970>
- Gender Links (2015). *Baromètre 2014 de la SADC sur le genre et le développement*. Consulté sur le site <http://genderlinks.org.za/programme-web-menu/publications/baromtre-de-la-sadc-sur-le-genre-et-le-dveloppement-madagascar-2015-03-17/>
- Gouvernement du Canada (2017). *Analyse comparative entre les sexes*. Consulté sur le site https://international.gc.ca/world-monde/funding-financement/gender_analysis-analyse_comparative.aspx?lang=fra
- Institut international du Développement durable et entreprise d'État allemande pour la coopération internationale (2017). *Financer les processus de plans nationaux d'adaptation (PNA) : Favoriser l'atteinte des objectifs d'adaptation des contributions déterminées au niveau national (CDN)* (Note d'orientation). Réseau mondial de PNA. Consulté sur le site <http://napglobalnetwork.org/wp-content/uploads/2017/08/napgn-fr-2017-financing-nap-processes.pdf>
- Ministère de l'Environnement, de l'Écologie et des Forêts de Madagascar (MEEFM) (2019). *Pour un processus de Plan national d'adaptation (PNA) qui réponde aux questions de genre à Madagascar*. MEEFM de Madagascar et Réseau mondial de PNA/Institut international du Développement durable (IISD).
- Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts de Guinée (MEEF) (sous presse). *Pour un processus de Plan national d'Adaptation (PNA) qui réponde aux questions de genre en Guinée*. MEEF de Guinée et Réseau mondial de PNA/Institut international du Développement durable (IISD).
- Ministère de l'Environnement et des Ressources forestières du Togo (MERF) (sous presse). *Pour un processus de Plan national d'Adaptation (PNA) qui réponde aux questions de genre au Togo*. MERF du Togo et Réseau mondial de PNA/Institut international du Développement durable (IISD).
- Ministère de l'Environnement et du Développement durable de la République de la Côte d'Ivoire (MINEDD) (2019). *Pour un processus de Plan national d'Adaptation (PNA) qui réponde aux questions de genre en Côte d'Ivoire*. MINEDD de la République de la Côte d'Ivoire et Réseau mondial de PNA/Institut international du Développement durable (IISD).
- Ministère du Cadre de vie et du Développement durable du Bénin (MCDVV) (sous presse). *Pour un processus de Plan national d'Adaptation (PNA) qui réponde aux questions de genre au Bénin*. MCDVV du Bénin et Réseau mondial de PNA/Institut international du Développement durable (IISD).
- Office central de la statistique et Banque mondiale (2014). *Ethiopia rural socio-economic survey 2013* (Enquête socioéconomique 2013 dans les zones rurales en Éthiopie – rapport d'enquête). Addis-Abeba. Consulté sur le site http://siteresources.worldbank.org/INTLSMS/Resources/3358986-1233781970982/5800988-1367841456879/9170025-1367841502220/ERSS_Survey_Report.pdf
- Programme des Nations Unies pour le développement (2013). *Situation de la femme au Bénin en 2013*. Consulté sur le site <http://www.undp.org/content/dam/benin/docs/emancipationdesfemes/Situation%20de%20la%20femme%20au%20B%20C3%A9nin%20en%202013.pdf>



**Réseau
mondial
de PNA**

**Coordination pour un développement résilient
au changement climatique**

www.napglobalnetwork.org

info@napglobalnetwork.org

[@NAP_Network](https://twitter.com/NAP_Network)

[@NAPGlobalNetwork](https://www.facebook.com/NAPGlobalNetwork)

Financial support provided by:
Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :

Secretariat hosted by:
Secrétariat hébergé par :



Environment and
Climate Change Canada

Environnement et
Changement climatique Canada



Federal Ministry
for Economic Cooperation
and Development



IISD

International Institute for
Sustainable Development